

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 novembre 2019

### Remise du « Prix du meilleur mémoire » 2019 de l'Université de l'Assurance

**La Fédération Française de l'Assurance (FFA) a accueilli ce jour la deuxième édition des Rencontres de l'Université de l'Assurance. Le « Prix du meilleur mémoire » de l'Université de l'Assurance, qui distingue les meilleurs travaux d'étudiants de Master consacrés au secteur de l'assurance, a été décerné cette année à Sophie Mistral, de l'Institut des Assurances de Lyon, pour son mémoire sur « Les accidents causés par les modes de transport doux ».**

« La donnée : une (R)évolution dans l'assurance ? » : c'est le thème qui a animé ce matin les deux tables rondes des *Rencontres de l'Université de l'Assurance*, autour desquelles dix assureurs, startups, philosophes, juristes et experts de l'intelligence artificielle ont échangé sur l'impact de la « data » sur le secteur.

Cette édition 2019 a également été l'occasion de récompenser les mémoires de Master de trois étudiants issus des pôles d'excellence de l'Université de l'Assurance.

Le premier prix (d'un montant de trois mille euros) a été attribué à Mme Sophie Mistral, de l'Institut des Assurances de Lyon, pour son travail sur « Les accidents causés par les modes de transport doux ». Face à l'émergence, dans le paysage urbain, d'une nouvelle forme de risques liés aux véhicules électriques individuels (trottinettes, etc.), le mémoire étudie l'importance d'une réglementation adaptée de l'espace public pour garantir la protection des usagers.

Le deuxième prix (deux mille euros) est revenu à M. Edouard Calero, de l'Ecole nationale d'assurances (Enass). Intitulé « L'Euro 2020 constitue-t-il un événement sportif spécifique d'un point de vue assurantiel ? », son mémoire identifie l'ensemble des normes réglementaires et sécuritaires qui permettront d'assurer l'organisation – inédite – de cette compétition dans douze pays.

**Le troisième prix (mille euros) a récompensé le travail de Mme Imène Nachit, des Universités de Poitiers et de La Rochelle, qui analyse « Les impacts de la Directive sur la distribution d'assurances sur le devoir de conseil ».**

Les trois lauréats se sont vu remettre leur prix par Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance, Sylvain Mortera, Président de l'Université de l'Assurance, et Alexis Meyer, Directeur des Affaires sociales de la FFA.

Pour Florence Lustman, Présidente de Fédération Française de l'Assurance : « Ce prix symbolise bien la relation qui existe entre l'assurance et l'enseignement supérieur : par leurs travaux académiques, les universitaires apportent aux assureurs des éclairages nouveaux sur tous les sujets. A l'inverse, l'assurance offre aux étudiants des opportunités professionnelles nombreuses et passionnantes ».

**Julie Poissier**  
01.42.47.93.13 / 06.45.33.43.60  
[j.poissier@ffa-assurance.fr](mailto:j.poissier@ffa-assurance.fr)

**Mariam Sissoko**  
01.42.47.94.08 / 06 26 54 02 76  
[m.sissoko@ffa-assurance.fr](mailto:m.sissoko@ffa-assurance.fr)